



BROCANTE TOURNES

VENDREDI 01 MAI 2026



2€ le mètre pour les particuliers / 30€ pour les professionnels
Installation entre 5H00 et 9H00 / Fermeture 18H00

Renseignements / Réservations:

Mairie Tournes : 03-24-52-93-04

BON DE RÉSERVATION ACCOMPAGNÉ DU RÈGLEMENT

☐ Particulier

☐ Professionnel

NOM PRÉNOM.....

RAISON SOCIALE

ADRESSE.....

NUMÉRO TÉLÉPHONE

EMAIL

N° CARTE IDENTITÉ + photocopie

Atteste sur l'honneur de ne pas exposer à plus de 2 brocantes au cours de l'année civile

Le

Signature :

Ou N° RC + photocopie + photocopie carte d'identité

Particuliers : Nombre de mètre : X 2,00 € = €

Professionnels (nombre de stand) : X 30,00€ = € nombre de mètres souhaités :

(Professionnels : au-delà de 15 mètres linéaires ; appliquer le tarif des particuliers)

Paiement :

O chèque (à l'ordre de l'ASTRM)

O espèces

Activité :

- ☐ Brocante 2€ le M
- ☐ Professionnels (manèges, château gonflable, petites motos ...) 30€
- ☐ Alimentation (friteries, sandwicheries, kebabs, autres restaurations rapides, ...) 30€
- ☐ Jeux d'enfants (pêche aux canards, trampoline, jeux de pièces, pinces à peluches) 2€ le M
- ☐ Autres :

Emplacement souhaité :

Besoin d'une alimentation électrique :

☐ Oui

☐ Non

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie de Tournes : 2 Rue de la Citadelle, 08090 Tournes (indiquer sur le courrier « À l'attention du club ASTRM »). La réservation ne sera pas retenue sans le règlement. Réservation jusqu'au 25 avril avec réception du règlement + photocopie de la carte d'identité. Si le règlement n'est pas réceptionné le 25 AVRIL, la réservation ne sera pas prise en compte.

